

# Observatoire Local de la Vie Associative

## atelier du jeudi 9 mars 2023

Les participant-es :

- 13 associations :
  - Oeuvrières et Oeuvriers d'un Monde Meilleur (OOMM)
  - Arménie échanges et promotion
  - cAPAbles
  - Médecins du Monde
  - Orfeo
  - l'Association du Centre Social Chorier Berriat (ACSCB)
  - l'Union de Quartier Berriat Saint Bruno Europole
  - Football Club Allobroges Asafia (FC2A)
  - Association des Gabonais de l'Isère
  - Union de Quartier Championnet Bonne Condorcet Hoche
  - Alliance Grenoble Oxford
  - Its
  - Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD)
- Ville de Grenoble :
  - BESSE Mathilde (Cheffe de projet OLVA), MAUGER Ophélie (Stagiaire OLVA)

Après une courte présentation de la démarche de l'Observatoire Local de la Vie Associative (OLVA), les personnes présentes ont présenté leurs associations.

Le cœur de l'atelier a été de proposer des thématiques à traiter avec l'enquête complémentaire de l'OLVA.

La méthode a été : chaque personne a pris un ou plusieurs post-it de 3 couleurs différentes pour indiquer un degré d'importance, et a écrit une idée par post-it. Une fois que chacun-e a épuisé ces post-it ou ses idées, l'animatrice a demandé à une personne de démarrer en expliquant une idée, a demandé si d'autres personnes avaient eu la même ou une idée s'en rapprochant. Au fur et à mesure de la discussion, le regroupement d'idées a formé 6 thématiques pour l'enquête complémentaire, et une sur l'OLVA en lui-même. Une fois ces thématiques définies et nommées par le groupe, chaque personne présente a pu inscrire 2 points sur la ou les thématiques qu'elle juge prioritaire-s.

*Les annotations en italiques sont des reformulations ou des prises de notes faites par les agentes de la Ville.*

Légende :

**Thématique (nombre de votes)**

Degrés d'importance : priorité 1, priorité 2, priorité 3.

### **Moyens (5)**

- avoir des locaux permanents
- avoir des salles de réunions
- quels financements des associations et de mises à dispositions de moyens
- locaux
- attribution d'espace : bureaux, gymnases + quelles sont les règles ? (gratuité ou non, transparence)
- financement des associations (transparence /règle)
- plus de subventions de projets
- accès à des locaux
- financement

### **Accompagnement (5)**

- dans les petites associations : comment obtenir de l'aide pour les tâches du bureau (comptabilité, aide au financement, aide aux formations, etc)
- accompagnement de la ville
- aide à la communication
- accompagnement des associations : formation, gestion, sur les subventions, etc
- démarches administratives lors d'évènements

### **Coopération, partage, interaction entre assos, interconnaissance (4)**

- favoriser les échanges entre assos / connaissance des assos entre elles
- rencontre des assos => partage
- des outils pour la communication interassociative
- Mutualisation des moyens (humain, financier, immobilier, etc)
- la mise en réseau des associations pour favoriser l'interconnaissance et les coopérations
- Au risque de l'épuisement
- mise en réseau et synergie des associations entre elles (collaboration, mutualisation, partage expérience, etc)
- se connaître entre associations travaillant sur un même thème : qui peut aider à permettre ces rencontres ?
- organisation des moments entre associations

### Relation entre le monde associatif et les institutions (3)

- quelle est la place de l'associatif dans la société actuelle après covid et transformation sociétale
- association qui ont du sens => pallie au manque de l'État alors qu'il y a une diminution des subventions
- le lien entre travail (vision, évolutions, sens) et l'engagement bénévole (statut, l'utilisation pour la puissance publique)
- Bénévoles => professionnalisation => à un moment donné ça suffit
- associations porteuses de projets innovants ou « bouches trous » des services publics ?

Reformulation lors de l'atelier :

- *La puissance publique utilise les associations pour faire du service public (avec de moins en moins de subventions) => qui reprend des systèmes associatifs*
- *Est-ce que ça existe encore l'engagement citoyen associatif ?*

### Accessibilité (2)

- accessibilité

### Recrutement des bénévoles (2)

- renouvellement des instances dirigeantes
- recherches de bénévoles
- aide à trouver des bénévoles
- aide au relais des informations
- accueil et intégration des bénévoles au sein des associations
- questionner les formes d'engagement des bénévoles
- besoins des habitants par rapport à la satisfaction des dits besoins
- mobiliser en informant sur l'existant
- mode de « recrutement des bénévoles » (en parler entre associations)
- comment faire connaître l'association : Quels moyens ? Aides ? Les jeunes ? Quels lieux ?

## Discussion sur la démarche l'observatoire

### Critique de la démarche OLVA (3)

- comité de pilotage Ville + Associations
- que les études ne viennent pas contraindre ou altérer la liberté de la vie associative

*Une discussion importante a eu lieu sur cette thématique, notamment sur la demande de certaines participant-es de voir un comité de pilotage de l'OLVA où siègeraient des associations.*

*La réponse faite par l'agente a été de rapporter les discussions menées entre les agent-es et l'adjointe du maire, Annabelle Bretton : la décision a été prise de mener un observatoire, le*

questionnaire est déjà construit par le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA) qui accompagne la Ville sur cette démarche, et c'est cette même association qui sera chargée de faire l'analyse du questionnaire, assurant une certaine neutralité vis-à-vis des résultats et de leurs analyses.

Aussi, l'équipe de l'OLVA et l'adjointe avaient imaginé construire un comité de pilotage en invitant des associations, mais la composition de ce comité a soulevé de nombreuses questions de légitimité, et la volonté aurait été de constituer un groupe représentatif, ce qui est à ce stade impossible.

S'ajoutait à cet argument de la représentativité de ce comité celui de son mandat : la décision de faire un OLVA ayant déjà été prise, le questionnaire déjà construit par le RNMA, et l'enquête complémentaire sera construite aussi de manière la plus neutre possible :

Plus précisément, l'enquête complémentaire sera construite selon ces deux étapes :

- pour ce qui est du focus étudié : à partir des 3 ateliers conduits en mars et des entretiens menés en interne à la Ville avec les personnes en lien avec des associations (une quarantaine de personnes pour 10 directions), l'équipe de l'OLVA décidera le ou les focus étudiés en fonction du nombre de fois où le sujet aura été défini comme prioritaire;

- pour les méthodes utilisées pour conduire l'enquête : Amélie Artis, chercheuse au Laboratoire Pacte accompagne l'équipe de l'OLVA.

Ainsi, l'OLVA n'a pas de comité de pilotage, puisqu'il est un observatoire, chargé de mener deux études en parallèle et qu'il est construit de façon à ce que la Ville soit accompagnée par des acteurs et actrices qui garantissent une neutralité dans les méthodes et l'analyse des résultats.

Cependant, l'équipe de l'OLVA a bien entendu cette demande, et n'est pas écartée pour la suite de l'observatoire. Pour rappel, l'Observatoire ne s'arrêtera pas à ces deux enquêtes, et va se poursuivre dans les prochaines années, ses actions restent à écrire, et un comité local de la vie associative est à ce jour inscrit dans la liste de suites potentielles.

Pour information, l'équipe de l'OLVA est en lien avec l'Observatoire des Libertés Associatives, et un partenariat est à l'étude depuis décembre au sujet de l'OLVA.

Pour plus d'informations sur les différentes acteur-trices citées :

le réseau Nation des Maisons des Associations :

<https://www.rnma.fr/projets/l-analyse-au-service-de-l-action-territoriale>

Amélie Artis :

<https://www.pacte-grenoble.fr/membres/amelie-artis>

l'Observatoire des Libertés Associatives :

<https://www.lacoalition.fr/Observatoire-des-libertes-associatives>